

que les comptes rendus et le résumé de leurs travaux ? Les sociétés les plus considérables s'abstiennent d'y prendre part, ne voulant à bon droit reconnaître aucune suprématie ni accepter aucune direction en dehors de l'Institut de France. Que de critiques enfin ne soulèverait pas cette longue et prétentieuse liste de questions sur toutes les connaissances humaines qui doivent être discutées en dix jours, terme fatal de tous les congrès, dont il faut retrancher le temps donné aux *Te deum* et aux feux d'artifice. Comment ne pas comparer à un corps sans tête tous ces essais d'association scientifiques où l'Institut est mis de côté ? Quel que soit, d'ailleurs, le mérite de toutes ces institutions, il est évident qu'elles reposent sur le zèle et sur le dévouement d'un seul homme et que cet homme venant à manquer, tout croulera.

Il n'y a en France, qu'un seul Institut pour les provinces, comme pour la capitale, c'est l'Institut de France. A lui seul appartient la suprématie scientifique, à lui seul l'autorité suffisante pour rallier, avec le concours de l'État, autour du même centre toutes les sociétés savantes, pour donner à leurs travaux une impulsion nouvelle et les directions communes sans lesquelles il sera difficile de combler certaines lacunes et de résoudre certains problèmes de la science et de l'histoire.

Où donc est l'obstacle à cette alliance si naturelle, à cette harmonie si désirable des recherches et des efforts ? Serait-ce, de la part des académies de la province, la crainte de perdre un indépendance et une individualité qui leur est justement chère ? Loin de nous la pensée de blâmer une pareille susceptibilité, quand même elle serait exagérée. Mais il ne s'agit que d'une libre et volontaire coopération dans certaines limites, et pour certaines recherches, d'une coopération qui aura pour effet, non seulement de profiter à la science, mais